

PROJET PÉDAGOGIQUE

Ouvertures libres

Mercredis & samedis - périodes scolaires



Centre socio-culturel Espac'Yon

20 rue du Vieux Bourg - 85170 Dompierre sur Yon

Espac'Jeunes Rosa Parks

Rue du moulin - 85170 Dompierre sur Yon

07.57.09.78.75 - jeunesse@espaceyon.fr

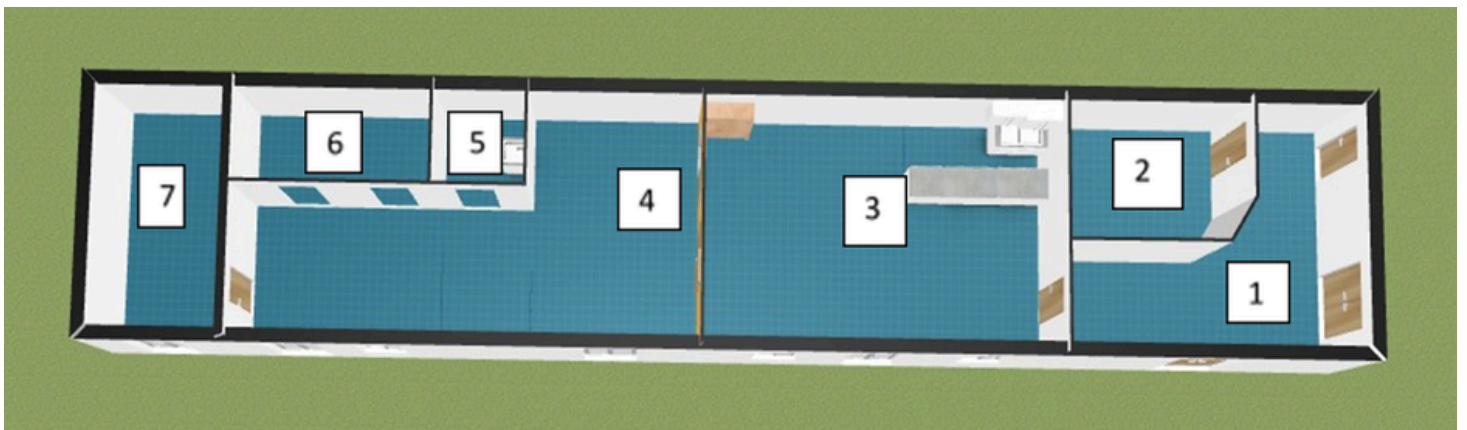
LE CENTRE SOCIO CULTUREL ESPAC'YON

Le centre socioculturel Espac'Yon est une association loi 1901 qui se veut être un espace de ressources de proximité à travers l'accueil qu'il réserve aux habitants, les informations qu'ils peuvent y trouver et les activités mises en place. Son but étant d'aider à transformer les idées individuelles en projets collectifs, en adéquation avec ses valeurs et les besoins du territoire.

Ainsi, le projet social 2025-2028 intitulé "Semer et essaimer" se décline en 4 grands axes :

- Accompagner les citoyens de demain
- Renforcer le lien social et l'inclusion des publics
- Vivre en harmonie avec son environnement
- Favoriser les coopérations

LE LOCAL DE L'ESPACE JEUNES



1 - Espace d'accueil : Les jeunes se note en arrivant sur une feuille de présence. Les données de fréquentation sont ensuite inscrites dans le logiciel INOE. C'est aussi l'espace où on entrepose les affaires (sacs, manteaux, casques, vélos...).

2 - Espace numérique : Mise à disposition de matériel numérique (ordinateur, tablette, imprimante 3D, casque VR, brodeuse numérique). Cet espace est un lieu de création, il sera utilisé pour des projets et aussi en libre service.

3 - Espace cuisine et d'activités : Lieu de convivialité où l'on retrouve un coin bar/repas, des jeux de société et du matériel créatif.

4 - Espace repos, discussions et jeux vidéos. Présence de canapés.

5 - Espace de stockage du matériel relatif aux activités manuelles. Il possède un point d'eau utile pour les activités manuelles, cela évite d'utiliser l'évier de la cuisine.

6 - Espace de réunion : Lieu où l'on peut s'isoler en petits groupes pour discuter, notamment de projets avec les jeunes.

7 - Espace de stockage (matériel saisonnier)

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes a pour orientations éducatives :

- **Loisirs** : favoriser le développement du jeune en mettant l'accent sur les échanges (lien social, inclusion), l'expression et la coopération
- **Formation** : favoriser les liens entre le monde du travail et les jeunes
- **Prévention** : responsabiliser les jeunes en matière d'éducation à l'environnement, à la santé, à la citoyenneté et la prévention des conduites à risques

Les horaires d'ouverture

En période scolaire, l'Espace Jeunes est ouvert :

- les mercredis et les samedis de 14h à 18h, pour les jeunes de 11 à 17 ans
- ponctuellement les vendredis soirs de 18h à 22h
- en ouverture exceptionnelle en fonction des projets menés par et pour les jeunes, et des actions d'auto financements

Un planning d'activités propre aux ouvertures libres est proposé aux jeunes entre chaque période de vacances scolaires. Ces activités sont proposées par l'équipe d'animation en collaboration avec les jeunes (via des sondages sur les réseaux sociaux et des temps d'échanges en face à face). Ces activités débutent à partir de 15h et ne sont pas obligatoires. Les jeunes peuvent concevoir eux-mêmes leur programme selon leurs envies.

Le goûter est offert sur chaque accueil libre. Ce moment est important pour les jeunes, il est propice aux échanges : débats, échanges sur des situations vécues, temps de régulation.

Les accueils libres sont également des temps propices à :

- la mise en place de projets
- l'accompagnement des jeunes dans leurs recherches de stages et/ou d'emplois saisonniers
- l'aide aux devoirs
- aux échanges sur des situations vécues

Des actions d'auto financements sont proposées tout au long de l'année scolaire, permettant ainsi aux jeunes de financer certaines activités ou projets menés par l'Espace Jeunes.

Les programmes d'activités sont communiqués :

- sur le site internet d'Espace'Yon - page jeunesse
- par mail aux familles adhérentes, sous la forme d'une newsletter
- sur le Facebook d'Espace'Yon et le compte Instagram de l'Espace Jeunes
- sur le groupe Facebook "Solidarité Dompiere sur Yon"
- en version papier à l'Espace Jeunes et à l'accueil d'Espace'Yon

L'inscription

Pour toute nouvelle inscription à l'EspaceJeunes, un responsable légal du jeune doit créer son "espace famille" (lien sur le site internet d'EspaceYon - page jeunesse), compléter numériquement sa famille et la fiche sanitaire du jeune souhaitant s'inscrire. La copie des vaccins est également à joindre via la plateforme de l'espace famille. Lorsque que la fiche sanitaire et la copie des vaccins ont été vérifié par EspaceYon, le jeune peut profiter de l'EspaceJeunes et de sa programmation.

L'adhésion à EspaceYon est obligatoire. Elle est de 14€ par famille et par an, ou de 7€ pour les jeunes de plus de 16 ans.

Une rencontre avec les "nouveaux" jeunes, leurs parents et l'animatrice référente jeunesse est proposée chaque début d'été. Les points abordés sont les suivants :

- le fonctionnement de l'EspaceJeunes
- le règlement intérieur
- les valeurs défendues par EspaceYon
- les différents modes d'accueils
- les modalités d'inscription et de réservations
- la dynamique de projets impulsée par l'EspaceJeunes et les projets en cours

L'accueil des jeunes en situation de handicap

Pour mener à bien l'accueil d'un jeune en situation de handicap, il est nécessaire de prévoir :

- Une rencontre avec les responsables légaux afin de prendre connaissance de la pathologie du jeune, son PAI, les aménagements (transport spécifique en cas de fauteuil roulant), ses éventuels traitements, les attitudes à avoir ou à éviter...
- Des échanges avec les structures qui accompagnent les jeunes
- Une rencontre avec le jeune afin de présenter l'équipe, la structure, le programme d'activités
- Un accueil progressif
- Des bilans réguliers avec la famille

La politique tarifaire

En période scolaire, les ouvertures libres du mercredi et du samedi sont gratuits, sauf surcoût éventuel (exemple: coût du transport). Le tarif d'une activité est variable selon le quotient familial des familles. Si le quotient familial n'a pas été communiqué lors de l'inscription du jeune, le tarif le plus fort sera appliqué.

Il est possible de régler par chèques vacances, espèces, chèques, virements.

Les actions d'auto-financements proposées tout au long tout de l'année permettent aux jeunes de financer certaines activités et/ou certains projets.

	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1500	QF > 1500
Tarif 1	0 €	1 €	2 €	3 €	4 €
Tarif 2	3 €	4 €	5 €	7 €	9 €
Tarif 3	7 €	8 €	9 €	12 €	15 €
Tarif 4	10 €	12 €	14 €	20 €	25 €

LES RÔLES ET ATTITUDES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique

L'équipe est composée de :

- Fanny Elie ; directrice et animatrice permanente diplômée d'un DEJEPS
- Kélian Ouvrard : animateur diplômé BAFA et en formation BPJEPS LTP en apprentissage
- d'animateurs saisonniers selon les besoins

Les missions de l'équipe pédagogique

Directrice	Animateurs
<ul style="list-style-type: none">• Garant du respect du projet pédagogique, du règlement intérieur et de tous les documents en lien avec le bon fonctionnement de la structure• Evaluation du projet pédagogique• Garant du cadre légal, de la sécurité physique, morale et affective des jeunes• Veille pédagogique• Suivi SDJES• Suivi budgétaire• Communication• Relation avec les familles• Gestion des réservations	<ul style="list-style-type: none">• Garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes• Organisation et animation d'activités• Accompagnent des jeunes dans la mise en place de projets et dans leurs démarches personnelles• Veille sur les nouvelles technologies, les activités innovantes• Veille sur les évolutions de la réglementation ACM et de son public• Garant de l'application de celles-ci et du respect des règles de vie de la structure• Garant de la bonne utilisation du matériel par les jeunes• Relation avec les familles (répondre à leurs interrogations, échanges sur leurs attentes)

Les attitudes attendues de l'équipe pédagogique

- **Être bienveillant et compréhensif.** Les changements hormonaux que connaissent les adolescents peuvent parfois provoquer des sautes d'humeur et des réponses disproportionnées. Par exemple, un commentaire ou une blague sur un attribut physique d'un adolescent peut générer un sentiment intense d'insécurité.
- **Exprimer clairement nos attentes en ce qui concerne les choses qui vous tiennent à cœur :** règles de vie, répartition des tâches, implication dans la vie quotidienne de l'espace jeunes,...
- **Valoriser les jeunes et être à leur écoute.** S'intéresser à la vie des jeunes et aux choses qui les préoccupent ou font partie de leur quotidien. Cependant, il est important de rester dans notre rôle d'adulte référent : le pré-adolescent n'est pas un copain. Ne pas hésiter pas à les conseiller, à les accompagner, à les rassurer et les aider à prendre du recul lorsque cela est nécessaire.
- **Faire preuve d'ouverture et d'empathie.** Tenter de nous mettre à leur place et d'écouter leur point de vue. Pour éviter la confrontation, suggérer différentes options plutôt que de leur donner des ordres. Instaurer des temps de parole afin d'établir un climat de confiance. Rester disponible et à l'écoute tout en préservant leur besoin d'autonomie et d'indépendance.
- **Faire confiance aux jeunes et leur donner des responsabilités.**
- **Être attentif aux changements d'humeur, aux contradictions et au sentiment de mal-être que peuvent ressentir certains adolescents.** Réagir immédiatement si des effets de groupe néfastes (moqueries, harcèlement, bizutage, etc.) sont constatés.
- **Être attentif aux couples qui se forment.**
- **Être acteur de la prévention.** En cas de signes inquiétants comme des conduites à risques, de l'isolement ou une rupture de communication, partagez votre inquiétude en toute franchise avec eux.
- **Garder une distance avec les jeunes :** ne pas communiquer avec son téléphone portable personnel ou par l'intermédiaire de ses propres réseaux sociaux.

LA VIE QUOTIDIENNE

Les jeunes sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par le règlement intérieur. Le règlement intérieur est consultable à l'Espace'Jeunes, téléchargeable sur le site internet d'Espace'Yon et sur l'espace famille.

Comportement et sanctions

L'Espace'Jeunes est avant tout un espace où chacun vient pour passer un agréable moment. Il est donc demandé à tous de faire particulièrement attention à son comportement. Il ne sera aucunement toléré :

- Toute agression physique et/ou verbale dirigée vers les jeunes ou les adultes
- Toute détérioration volontaire du matériel, local, minibus...
- Toutes consommations illicites et alcool
- Toutes intrusions d'objets dangereux

Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser les matériels abîmés.

Les animateurs de l'Espace'Jeunes, en accord avec la direction pourront prendre des sanctions en cas de non-respect du règlement intérieur. Ces sanctions pourront aller : d'une simple remarque verbale, d'une convocation avec les parents, d'une exclusion temporaire du jeune.

Le suivi sanitaire des jeunes

Le suivi sanitaire des jeunes est une obligation réglementaire. Elle repose sur la transmission des informations médicales (Cf. la fiche sanitaire qui est à compléter et à signer lors de l'inscription des jeunes sur les Espaces Familles).

En cas de maladie

Tout jeune malade (notamment en cas de maladies contagieuses) ou fiévreux doit rester à son domicile et suivre les prescriptions établies par son médecin. Aucun médicament (homéopathie comprise) ne peut être administré aux jeunes par les animateurs de l'Espace'Jeunes sans ordonnance.

En cas de symptômes apparaissant au cours de l'accueil :

- Le responsable de l'équipement contactera les représentants légaux du jeune avant d'isoler celui-ci dans l'attente qu'une personne habilitée vienne le chercher dans un délai raisonnable en vue d'une consultation médicale.
- Selon l'évolution de l'état du jeune et le délai d'attente de prise en charge, il pourra être envisagé par le responsable de l'Espace'Jeunes d'appeler les Secours d'urgence, tout en informant la famille.

En cas d'accident

En cas d'accident bénin, l'équipe d'animation dispensera les soins nécessaires au jeune, et en informera la famille. En cas d'évènement grave pour la santé du jeune, la responsable de l'équipement contactera le service des urgences qui pourra décider de conduire le jeune au Centre Hospitalier le plus proche. Les parents seront immédiatement informés.

LE PUBLIC ACCUEILLI: LES JEUNES DE 11 À 17 ANS

Plusieurs caractéristiques, besoins et intérêts définissent le public jeunesse, et certains sont propres aux 11-14 ans et d'autres aux 15-17 ans. Dans notre démarche pédagogique, nous les prenons en considération afin de mettre en place des activités et des projets adaptés.

Les 11-14 ans (collégiens)

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Modifications morphologiques profondes
(se manifestent plus ou moins tôt selon l'individu)

Apparition des pulsions amoureuses avec
plus de sentimentalité chez les filles

Début du détachement par rapport à la
famille

Besoins d'identification (idoles)

Besoin d'initiatives et de responsabilité

Attrait pour les créations élaborées et
spécialisation des intérêts

Besoin d'appartenance à un groupe (goûts
musicaux, alimentaires, vestimentaires et idéaux)



Les 15-17 ans (lycéens)

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Besoins sexuels

Affirmation de la personnalité, besoin
d'indépendance et d'autonomie

Recherche de ses limites, de celles des
autres et du système en général

Besoin de discussions, de réflexions,
ambivalence dans les comportements
(besoin de groupe et de solitude... besoin de se
dépenser à fond, et de ne rien faire)

Besoin de conflits (opposition systématique)

Négation des valeurs : idéalisation mais
aussi identification (modèles)



Source : <https://www.jesuisanimateur.fr/>

Avant d'arriver à l'Espace Jeunes, les enfants qui fréquentaient le CLAP (Centre de Loisirs) étaient jusque-là, amenés par leurs responsables légaux. Une fois scolarisés au collège, ils deviennent un public volatile qu'il faut dans un premier temps faire venir à l'accueil. Il est donc nécessaire de les intéresser, de leur montrer un intérêt pour eux à venir tout en étant vigilant à en faire uniquement des clients des structures. Le poids de l'environnement et de la société de consommation est prégnant aussi à cet âge. Il est donc nécessaire d'identifier les besoins qui se cachent derrière pour y répondre et permettre aux individus de se construire et de progresser.

Le bon fonctionnement de l'Espace'Jeunes passe par la prise en compte de certains besoins qui s'expriment de façon spécifique à cette tranche d'âge :

- **Besoin de se retrouver entre copains de façon spontanée.** Ils ont donc besoin d'avoir des lieux de rencontre informels bien distincts des lieux de convivialité adultes. Le fonctionnement de la structure d'accueil doit donc être relativement souple afin que les jeunes puissent la fréquenter aussi bien pour pratiquer des activités structurées que pour discuter entre eux ou avec l'animateur.
- **Besoin de s'appropriier cet espace, de s'y sentir chez eux.** L'Espace'Jeunes doit être un local spécifique, démarqué des autres tranches d'âges.
- **Besoin d'être reconnu au sein du groupe de pairs et besoin de se référer à des adultes autres que ses parents.** Les jeunes cherchent vis à vis des animateurs une autorité mais aussi une reconnaissance, une attention, une écoute.
- **Besoin d'indépendance** mais ont en même temps besoin de se confronter à un cadre, à des règles. Elles doivent être construites avec les jeunes.

L'épanouissement de l'adolescent passe également par de nombreux changements de disciplines, de pratiques de loisirs. Ces changements permettent la découverte de toutes leurs aptitudes. Les animateurs doivent :

- accompagner cette découverte
- veiller à ce que les jeunes puissent proposer et choisir leurs activités
- veiller à l'implication des jeunes dans l'organisation et la mise en œuvre de ces dernières

Le partage des passions des jeunes, de leurs savoirs et de leurs compétences est également à intégrer dans la conception des programmes d'activités. Le diagnostic jeunesse mené en 2024 a fait émerger les constats suivants :

79% DES JEUNES INTERROGÉS SOUHAITENT PARTAGER LEURS PASSIONS.

62% SONT D'ACCORD POUR PARTAGER LEURS COMPÉTENCES.

SPORTS	CREATIF - ARTISTIQUE	CULTUREL	SAVOIRS FAIRE	LUDIQUE
Basket	Arts plastiques	Voyage	S'occuper des enfants	Les échecs
Hand	Dessin	Manga	S'occuper des animaux	Les jeux de société
Foot	Vidéo	Cinéma	Bricolage	Lego
Volley	Musique	Lecture	Electronique	Jeux vidéos
Danse	Graphisme	Astronomie		
Pêche	Chant	Sciences		
Natation	Théâtre			
Automobile, moto	Cuisine			
Aéromodélisme	Pâtisserie			
Vol à voile				
Escalade				
Equitation				

LES OBJECTIFS ET LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Les objectifs propres aux ouvertures libres découlent du projet social 2025-2028 du centre socio-culturel Espac'Yon. La synthèse du projet social est consultable sur le site internet d'Espac'Yon et à l'Espac'Jeunes (Cf. l'axe "Accompagner les citoyens de demain" puis l'objectif "Être acteur de la co-éducation").

OBJECTIF 2 > ÊTRE ACTEUR DE LA CO-ÉDUCATION

« Il faut un village pour élever un enfant » : Un proverbe africain expliquant, de manière imagée, le principe de la coéducation. En effet, l'éducation n'est pas le devoir seulement d'un parent mais plus souvent d'une communauté d'acteurs (cellule familiale, professionnels, etc.). Chacun de ces acteurs doit coopérer et communiquer avec les autres afin de favoriser une continuité éducative. Cela permet un meilleur suivi de l'enfant par le partage de connaissances, mais aussi de ne pas rompre le lien entre la maison et les lieux où sont accueillis les enfants.

		enfance	Jeunesse	adultes	seniors	famille	partenaires	axes comp. CAF
5	Concevoir et mettre en œuvre des projets par et pour les jeunes							axe 5
6	Aller vers les jeunes dans l'espace public							axe 5
7	Aide aux devoirs (enfants et jeunes)							
8	Animer des temps d'accueil libres et de loisirs entre jeunes							axe 5
9	ALSH mercredis							
10	ALSH vacances							
11	Organiser des séjours par et pour les mineurs							

Les objectifs des ouvertures libres

Obj. stratégique n°1	Obj- opérationnels
Permettre aux jeunes d'être acteurs d'un espace qui leur est dédié	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'implication des jeunes dans la gestion et l'aménagement du local• Permettre aux jeunes d'être force de proposition et acteurs sur les temps d'activités• Accompagner les jeunes dans leurs projets personnels et collectifs
Obj. stratégique n°2	Obj- opérationnels
Favoriser le vivre-ensemble	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle• Encourager la sociabilisation et la cohésion de groupe• Favoriser l'expression des jeunes et s'enrichir au contact des autres• Développer les projets collaboratifs encourageant la coopération et la solidarité• Permettre une mise en réseau avec d'autres structures jeunesse
Obj. stratégique n°3	Obj- opérationnels
S'intégrer dans une démarche éco-responsable	<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux• Intégration au sein de l'Espace Jeunes d'actions d'écologie du quotidien• Proposer des animations nature (protection de notre environnement)
Obj. stratégique n°4	Obj- opérationnels
Favoriser le développement des jeunes en proposant une ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none">• Encourager les nouvelles rencontres entre jeunes• Organiser des activités/sorties sportives et culturelles

Les moyens et actions mis en oeuvre

Objectif stratégique n°1 :

Permettre aux jeunes d'être acteurs d'un espace qui leur est dédié

Obj- opérationnels	Moyens & actions
<p>Favoriser l'implication des jeunes dans la gestion et l'aménagement du local</p>	<ul style="list-style-type: none">• Temps d'appropriation de l'Espace Jeunes par les jeunes (projets de décoration et d'aménagement)• Répartition des tâches de la vie quotidienne• A venir : mise en place d'un conseil de jeunes, gestion d'un "bar à goûters" à prix coûtant
<p>Permettre aux jeunes d'être force de proposition et acteurs sur les temps d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none">• Sondages sur les réseaux sociaux, temps de réflexion collective (via des outils d'animation participatifs)• Possibilité aux jeunes d'animer des activités selon leurs intérêts et leur volonté de partager leurs passions• Intégration des jeunes dans l'organisation des jeux/des activités et dans la définition des règles• Conseil de jeunes
<p>Accompagner les jeunes dans leurs projets personnels et collectifs</p>	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement dans la réalisation de CV, lettre de motivation• Transmission du programme d'ateliers organisés par le 14bis et participation à certains ateliers (sorties)• Soutien à l'orientation : visites de centres de formation et d'entreprises, sorties à des forums, bus de l'emploi• Mise à disposition de documentation liée à l'information jeunesse• Accompagnement de projets, mise en place d'actions d'auto financements, mise à disposition d'outils

Objectif stratégique n°2 :
Favoriser le vivre ensemble

Obj- opérationnels	Moyens & actions
<p>Favoriser la mixité sociale</p> <p>Encourager la sociabilisation et la cohésion de groupe Favoriser l'expression des jeunes et s'enrichir au contact des autres</p> <p>Développer les projets collaboratifs encourageant la coopération et la solidarité</p> <p>Permettre une mise en réseau avec d'autres structures jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none">• Gratuité des ouvertures libres• Arrivée et départ des jeunes à l'heure souhaitée, sur les temps d'ouverture • 1 après-midi/mois dans une démarche d'aller-vers• Jeux brises glaces (intégration des nouveaux jeunes) et jeux de cohésion• Débats sur les temps de goûters (sujets à piocher), pizzas blabla, jeux et activités favorisant les échanges, sur des thématiques de prévention, des différences, d'engagement, de convictions, de sujets d'actualité• Activités créatives et numériques• Projets d'échanges avec l'espace jeunes d'El Guettar (Tunisie) • Actions de solidarité : boites de Noel solidaire, récolte de fonds pour le téléthon, soutien aux associations de protection animale, récolte de denrées au profit de l'Ukraine• + actions pour d'autres causes selon l'actualité • Projet "Réseau Jeunes vendéens" : 7 regroupements des jeunes moteurs/an• Participation à la préparation du Festi'Jeunes : mise en place d'une commission jeunes

Objectif stratégique n°3 :

S'intégrer dans une démarche éco-responsable

Obj- opérationnels	Moyens & actions
<p>Sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux</p> <p>Intégration au sein de l'Espace Jeunes d'actions d'écologie du quotidien</p> <p>Proposer des animations nature (protection de notre environnement)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Sous forme de jeux : jeu de plateau, escape game, quizz, jeu de piste• Diffusion de vidéos (court métrage, enquête) et d'affiches de prévention• Débats • Ateliers couture visant à la réduction des déchets (fabrication d'essuies-tout lavables, sac à pain)• Atelier bricolage/de décoration à partir d'objets de récupération, customisation• Valorisation des déchets organiques par le compostage• Achats reconditionnés ou d'occasion• Privilégier les goûters fait-maison• Tri sélectif • Jeux et jouets buissonniers, activités artistiques• Construction d'abris pour la faune• Projet jardin• A venir : création d'une campagne de sensibilisation

Objectif stratégique n°4 :

Favoriser le développement des jeunes en proposant une ouverture culturelle

Obj- opérationnels	Moyens & actions
<p>Encourager les nouvelles rencontres entre jeunes</p> <p>Organiser des activités et des sorties sportives et culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none">• Démarche d'allez-vers : 1 après-midi/mois (citystade, étangs de Malvoisine, place de la Résistance, salles de sports)• Projet Réseau Jeunes <p>Organisation d'activités hors les murs :</p> <ul style="list-style-type: none">• matchs, compétitions sportives (sur la commune, au Vendespace)• sorties culturelles (découverte d'une ville, d'un musée, d'une exposition, visite d'un marché éthique, sortie cinéma, concerts, spectacles, show sportif...) <p>Les "vendredis séries"</p>

Les partenaires

Institutionnels et/ou financiers	Tissu associatif local	Les habitants et les parents de jeunes
<ul style="list-style-type: none"> • SDJES (déclaration Accueil Collectif de Mineurs) • CAF, MSA • Maire de Dompierre sur Yon (service enfance jeunesse, culture) • Fédération des Centres Sociaux 85 • Education nationale (lien avec les collèges) 	<ul style="list-style-type: none"> • Clubs sportifs et culturels de la commune • ADEI (Association des Echanges Internationaux) pour le projet d'échanges avec El Guettar 	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Enfance Jeunesse* • Habitants selon les projets menés • Projet conseil de jeunes

Autres partenariats
<ul style="list-style-type: none"> • Info Jeunes La Roche sur Yon • LE CLAP et les écoles élémentaires de la commune (logique de passerelle avec les élèves de CM2) • Espace jeunes de l'Agglomération Yonnaise et structures jeunesse des Centres sociaux 85 • Chargés de Coopération Territoriale

Zoom sur la participation des familles

Les familles peuvent participer de différentes manières au fonctionnement et aux perspectives l'Espace Jeunes :

- Pour évaluer et améliorer le service de l'Espace Jeunes, une commission "Enfance Jeunesse" composée de parents utilisateurs, d'un représentant du Conseil d'Administration d'Espac'Yon et des salariés référents se réunit 4 fois par an
- En tant qu'animateur : sur un stage ou une activité précise qui demande une compétence particulière
- En tant qu'aide : sur des manifestations, des auto-financements

L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

L'évaluation des objectifs permet de vérifier la cohérence et la pertinence des actions au regard du projet pédagogique. Les critères d'évaluation seront d'ordre qualitatif et quantitatif. Les critères et les indicateurs d'évaluation figurent dans les fiches actions du projet social 2025-2028 "Semer et essaimer".

Les actions évaluées pourront donner lieu à :

- des réajustements
- la définition de nouveaux objectifs
- le choix des actions à poursuivre/à améliorer/ou à supprimer
- des pistes d'améliorations